

Commune de MONTIGNY-SUR-LOING

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2017 Date d'affichage : 28 FEVRIER 2017
--

MEMBRES EN EXERCICE : 23

Les membres du Conseil Municipal, convoqués à domicile et par écrit le 14 février 2017, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, le 22 février 2017, à 18 heures 30, sous la présidence de Madame MONCHECOURT Sylvie, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'appel.

Etaient présents : Mme Monchecourt, Maire –M. Morisseau- M. Grenet-Mme Belmonte- M. Corbel, Adjoints. M. De Sousa Neto-M. Rubin-M. Bon-Mme Tissier- Mme Ybanez-Mme Gomes De Oliveira-M. Bordet-M. Leseur- M. Leblanc-Mme Jacquenet-Mme Costérizant-Mme Golano.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absentes, excusées, représentées : Mme Archaux par Mme Belmonte-M. Dyas par M. Corbel-M. Frichet par Mme Monchecourt-Mme Genitoni par M. Grenet-Mme Viltange par M. Morisseau.

Etait absente, excusée : Mme Auterbe.

Secrétaire de séance : M. Morisseau.

Mme le Maire appelle les éventuelles observations sur le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2016. Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS-COMMUNICATIONS

- Procédures exercées dans le cadre de la délégation au Maire :

Bilan des autorisations d'urbanisme 2016		Rappel 2015
Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) :	74	72
Permis de construire	19	19
Déclarations préalables	67	63
Certificats d'urbanisme	94	92
dont CU/b	3	10
Permis de démolir	0	2

DIA depuis le dernier conseil : 15

Marchés à procédure passés en 2016 (voir annexe).

ENVIRONNEMENT

- Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées : en 1994, la commune a inscrit des chemins ruraux dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées. Le conseil départemental procède actuellement à une révision de ce plan et présente un projet pour l'inscription de nouveaux chemins. Mme le Maire propose de délibérer sur ce plan.

Ont voté :

Pour 22
Contre /
Abstentions : /

INTERCOMMUNALITE

- Modification des statuts de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Au 1^{er} janvier 2017, de nouvelles dispositions relevant de la loi NOTRe relatives aux compétences des EPCI à fiscalité propre.

Les statuts de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing doivent donc être modifiés en conséquence.

Les compétences obligatoires au 1^{er} janvier 2017 :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur, Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu de carte communale (sauf avis contraire des communes entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017).

- Actions développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme,
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences optionnelles au 1^{er} janvier 2017 :

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Création et gestion des Maisons des Services Au Public et définition des obligations de services publics y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

L'ensemble des autres compétences exercées par Moret Seine et Loing deviennent des **compétences facultatives**.

Mme le Maire propose à l'assemblée d'approuver cette modification.

Ont voté :

Pour 19

Contre /

Abstentions : 3 (M. Leseur-Mme Jacquenet-Mme Costérizant).

- Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : la loi ALUR prévoit le transfert de plein droit aux intercommunalités de la compétence PLUI à compter du 27 mars 2017. Les communes bénéficient toutefois d'un droit à s'opposer à ce transfert.

Mme le Maire propose de délibérer afin de ne pas transférer cette compétence à la Communauté de Communes.

Ont voté :

Pour 22

Contre /

Abstentions : /

AFFAIRES FINANCIERES

- Contrat Intercommunal de Développement (CID)

Mme le Maire rappelle que lors de précédentes commissions, l'élaboration d'un Contrat Intercommunal de Développement proposé par le Département a été validée.

Suite à la défection du cabinet d'architectes Multi-Champs Architectes et Associés, le Cabinet GUA (qui avait travaillé sur le précédent contrat régional) a été sollicité.

Rappel des opérations :

- Aménagement d'une aire de jeux d'enfants à côté de la bibliothèque : coût estimé à 80 000 €,

- Mairie : optimisation de l'espace accueil, respect de la confidentialité, mise en conformité PMR, traitement de problèmes techniques, changement des ouvrants de la salle du conseil municipal, optimisation énergétique et phonique. Des propositions d'aménagement sont en cours.

Coût estimé : 220 000 €,

- Salle du Long Rocher : mise en sécurité du bâtiment, mise aux normes PMR, optimisation énergétique et phonique, optimisation des surfaces, traitement des problèmes techniques identifiés, ravalement des façades, préparation de l'accessibilité pour utilisation du 1^{er} étage.

Le coût total est estimé à 400 000 €, en 2 phases.

Le montant de l'aide serait de 79 248 €.

Ont voté :

Pour 22

Contre /

Abstentions : /

- Contrat d'Aménagement Régional (CAR)

La Région a établi son nouveau règlement du CAR.

Les opérations proposées dans le cadre du CID peuvent être éligibles à ce nouveau contrat avec un taux de 50 % et 15 % pour les frais annexes.

Il est proposé d'engager ce contrat, sur un montant total de travaux HT de 790 000 €, la dotation de la Région maximum pourrait être de 359 320 €.

Ont voté :

Pour 22

Contre /

Abstentions : /

- Dotation des Equipements Territoriaux Ruraux 2017 : renforcement de la défense incendie rue Roger Genty

Suite au recensement du renforcement du réseau de défense incendie, il est apparu opportun de réaliser ces travaux lors de réfection de voirie, comme cela se pratique pour les autres réseaux, le SIDEAU effectuant des travaux.

Aussi, la dernière phase du CTV doit se dérouler en 2017 (rue Roger Genty) et un renforcement de la défense incendie doit être réalisé dans cette zone.

Il est proposé de solliciter la DETR à raison entre 50 et 80 % du coût HT.

Le coût estimé des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à 115 316,91 € HT, le SIDEAU participe à hauteur de 30 % sur une partie des travaux et de la maîtrise d'œuvre.

Ont voté :

Pour 22

Contre /

Abstentions : /

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Vu pour être affiché conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

Le 28 février 2017



Le Maire,

S. MONCHECOURT

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE - ANNEE 2016

- Marchés de services

Marchés d'un montant inférieur à 209 000 € HT

N°	Intitulé	Attributaire	Montant HT	Date d'attribution
7	Marché de services d'assurances	SMACL 141 avenue Salvador – Allende CS 20000 79031 NIORT CEDEX 9	13 524,20	07/11/2016

- Marchés de fournitures

Marchés d'un montant inférieur à 209 000 € HT

N°	Intitulé	Attributaire	Montant HT	Date d'attribution
4	Fourniture et livraison de repas pour la restauration scolaire et centre de loisirs	OFFICE CENTRAL DE RESTAURATION SCOLAIRE (OCRS) Zone industrielle 12 rue Louis Armand 77330 OZOIR LA FERRIERE	53 250,00	09/05/2016

- Marchés de travaux

Marchés d'un montant inférieur à 5 225 000 € HT

N°	Intitulé	Attributaire	Montant HT	Date d'attribution
1	Aménagement de la rue Numa Gillet	SAS T.P.R. VAUVELLE Z.A. Le Bussoy 45290 VARENNES-CHANGY	94 900,00	05/04/2016
2	Aménagement du parking rue Renée Montgermont et abords		50 000,00	05/04/2016
3	Contrat Triennal de Voirie 2 ^{ème} phase – Aménagement sécuritaires de la voirie et gestion des eaux pluviales de la route de Marlotte	EIFPAGE ROUTE Agence des Champarts 77820 LE CHATELET EN BRIE	222 168,25	09/05/2016
5	Travaux et entretien de l'éclairage public, de la signalisation tricolore lumineuse communale, des illuminations de fin d'année de l'équipement électrique pour la guinguette et autres	Société DERICHEBOURG Energie EP S.A CS 60014 35 rue de Valenton 94046 CRETEIL CEDEX	32 339,24	05/04/2016
6	Maîtrise d'œuvre pour les aménagements sécuritaires et la gestion des eaux pluviales de la rue Roger Genty	CERAMO SAS Courceaux – RD 57 – BP 10038 Montereau sur le Jard 77003 MELUN CEDEX	<u>tranche ferme</u> 2 287,40	30/08/2016